

MERCREDI 30 JUIN 2021

## LE SNITEM SALUE LES ANNONCES FORTES DU CSIS 2021

Le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem) se félicite des décisions annoncées par le président de la République, Emmanuel Macron, à l'occasion du CSIS 2021, le 29 juin dernier à l'Élysée, avec 7 milliards d'euros mobilisés pour le plan Innovation-Santé 2030. Au cours de son allocution, Emmanuel Macron a, en particulier, annoncé des mesures plus spécifiques sur le « champ essentiel » des dispositifs médicaux vers « la fin de l'été et le début de l'automne ».

Ces annonces du président de la République ouvrent la perspective d'avancées très positives sur des sujets dont certains traduisent la volonté clairement affirmée de répondre ou d'accélérer les réponses à des problématiques soulignées par la crise COVID-19 (réduction des délais d'accès au marché, soutien à l'investissement et à la relocalisation en France, simplification et accélération du système d'autorisation des essais cliniques, accélération de la stratégie numérique, ...).

Philippe Chêne, président du Snitem, note dans cette déclaration du président de la République « des engagements forts, dont certains soulignent des inflexions extrêmement positives de la politique en matière de produits de santé. Nous attendons naturellement les mesures complémentaires plus spécifiques sur les dispositifs médicaux. Elles seront annoncées en amont d'un projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS pour 2022) qui doit absolument s'inscrire en cohérence avec cette parole présidentielle ».

### A propos du Snitem

Créé en 1987, le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux y compris les entreprises impliquées dans le numérique en Santé. Il fédère plus de 525 entreprises françaises ou internationales dont la plupart ont la taille de PME ou d'ETI. Le Snitem est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics.

### Contacts

#### Relations presse / Agence PRPA :

Anne Pezet – [anne.pezet@prpa.fr](mailto:anne.pezet@prpa.fr) – 01 46 99 69 60 / 06 87 59 03 88

Elisa Ohnheiser – [elisa.ohnheiser@prpa.fr](mailto:elisa.ohnheiser@prpa.fr) – 01 46 99 69 62 / 06 80 28 66 72

#### Snitem :

Isabelle Dessales, directrice communication Snitem – [isabelle.dessales@snitem.fr](mailto:isabelle.dessales@snitem.fr) - 01 47 17 63 43